

Un revenu d'inexistence sociale ?

Jean-Marie Harribey

La Nouvelle Revue du Travail, n° 11, 2017

<http://nrt.revues.org/3229>

Si le revenu d'existence universel et inconditionnel est âprement discuté, c'est parce qu'il renvoie au fondement de l'organisation sociale, dont l'organisation du travail, le sens de celui-ci et la répartition de ses fruits restent des pièces essentielles. Il n'est donc pas étonnant que s'entremêlent des questionnements d'ordres philosophique, politique et économique. Les controverses se sont avivées avec la persistance d'une crise structurelle du capitalisme, face à laquelle les politiques d'aide sociale ne peuvent rien, tellement elles sont battues en brèche par les politiques d'austérité.

Au moins trois questions reviennent sans cesse dans la discussion autour de ce revenu¹ : quelle est la place du travail dans la société ? Quel est le champ du travail productif de valeur économique ? Un revenu d'existence est-il porteur d'un dépassement du capitalisme ou est-il le cheval de Troie d'une libéralisation accrue ?

Le travail : choix individuel ou acte social ?

L'hypothèse retenue le plus fréquemment par les théoriciens du revenu d'existence est que la fin du travail approcherait, que le plein emploi serait définitivement hors d'atteinte et que se déferait la société fondée sur le travail. Or, malgré les transformations indéniables du travail, au moins autant dues à la pression du capitalisme financier qu'aux bouleversements techniques, aucune étude statistique n'est en mesure de prévoir avec certitude ce que sera le nombre d'emplois dans trente ou quarante ans. Le paradoxe, qui est en même temps une contradiction pesant sur la rentabilité du capital, est que jamais la productivité du travail n'a augmenté aussi faiblement que depuis que l'informatique, le numérique et les robots se sont répandus.² Si la diminution du temps de travail nécessaire à la production d'une unité de marchandise est avérée, on ne peut parler du temps de travail global qu'en le mettant en relation avec l'évolution de la productivité du travail.³

L'abandon de l'objectif de plein emploi lié à la prétendue fin du travail est prôné par les théoriciens du revenu d'existence parce qu'ils y voient la perspective de mettre fin à la « centralité du travail ». Or, les enquêtes sociologiques les plus récentes infirment la thèse de la « disparition de la valeur travail »⁴. Cela vient à l'appui de Marx qui a toujours maintenu l'idée d'une dualité du travail, à la fois aliénant dans le cadre capitaliste et intégrateur dans la

¹ Nous utiliserons ici indifféremment les expressions « revenu d'existence », « revenu universel », « revenu de base », qui renvoient aux mêmes problématiques et questionnements.

² Voir la synthèse de ces données dans Attac, *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, Les Liens qui libèrent, 2017.

³ En France, sur les XIX^e et XX^e siècles, la productivité horaire du travail a été multipliée par environ 30, la production par 26 et l'emploi par 1,75. Le nombre d'emplois a pu augmenter de 75 % parce que, sur ces deux siècles, la durée individuelle du travail a été divisée par 2.

⁴ D. Méda, P. Vendramin, *Réinventer le travail*, PUF, 2013.

société : par son travail, l'homme produit ses moyens d'existence et, simultanément, se produit lui-même.⁵

Cela signifie que le travail du prolétaire n'est pas resté figé depuis le XIX^e siècle. Comme l'a montré Robert Castel, la condition du salarié reste marquée par le lien de subordination à l'employeur capitaliste, mais elle est aussi aujourd'hui, grâce à deux siècles de luttes sociales, caractérisée par un ensemble de droits sociaux : « On peut et on doit souligner les graves menaces qui pèsent sur le travail, mais personne aujourd'hui n'est en droit de dire que le travail est "aboli", ou que le salariat est "aboli" »⁶. Tandis qu'André Gorz abandonne l'idée d'une émancipation dans le travail⁷, Castel considère que le salariat aujourd'hui « *dignifie*, pourrait-on dire, le travailleur (et peut-être plus encore la travailleuse) en même temps qu'il l'aliène » et que le rôle social du travailleur ne « s'épuisait » pas « à être un consommateur de biens matériels ». « Le travail est un acte social sanctionnant l'utilité sociale du travailleur qui accède à la sphère publique et se fait reconnaître comme sujet de droit ».

Si l'on ne tient pas compte de l'ambivalence dialectique du travail, la dérive individualiste grâce au revenu d'existence devient possible : « l'aspiration individuelle à construire des alternatives à l'échelle locale, à se débrouiller soi-même »⁸, « le retrait du monde productif »⁹. On aboutit alors à un faux procès extravagant sur une prétendue « glorification du travail » : « Que le rôle historique de la classe ouvrière, dans l'imaginaire marxiste, vienne de sa place dans le processus de production est une chose, que son devenir dans la société à construire soit de rester rivée à sa machine – ou à son poste de travail désormais – en est une autre. »¹⁰ La conséquence de cette position est de considérer que le repli de chacun sur sa sphère personnelle suffirait à donner naissance à une nouvelle forme de valeur économique monétaire susceptible d'être distribuée sous forme de revenu d'existence.

Le travail socialement validé est la seule source de la valeur

Quelles sont alors les conditions pour que soit engendrée une valeur distribuable ? Contrairement à l'imaginaire bourgeois et à sa vulgate économique libérale, contrairement aussi à la tradition marxiste entretenue après la mort de Marx, et contrairement enfin au discours en faveur du revenu d'existence, il existe, dans les sociétés capitalistes actuelles, deux modes de validation sociale du travail, permettant de définir le travail productif. Le premier est le marché, lorsque les entreprises réussissent à vendre les marchandises que les travailleurs ont produites. Ainsi sont validées les anticipations qui avaient donné lieu à des investissements et à l'emploi de travailleurs. Du même coup se « réalise » la valeur selon la formule de Marx : la *valeur* est la forme monétaire du travail socialement validé, qui apparaît

⁵ J.-M. Harribey, « Repenser le travail, la valeur et les revenus », dans M. Alaluf et D. Zamora (dir.), *Contre l'allocation universelle*, Lux, 2016, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/ouvrages/repenser-travail.pdf>. J.-M. Harribey, « La centralité du travail », *Les Possibles*, n° 14, Été 2017, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/travail.centralite-travail.vivant.pdf>. A. Cukier (dir.) *Travail vivant et théorie critique, Affects, pouvoir et critique du travail*, PUF, 2017.

⁶ R. Castel, « Salariat ou revenu d'existence ? Lecture critique d'André Gorz », octobre 2012, <http://www.laviedesidees.fr/Salariat-ou-revenu-d-existence.html>.

⁷ A. Gorz, *L'immatériel, Connaissance, valeur et capital*, Galilée, 2003.

⁸ C. Monzon, « Alternatif ? » *Alternatives économiques*, « Les dossiers : Revenu universel, Comprendre le débat », n° 10, juin 2017.

⁹ P. Frémeaux, « Le revenu de base, une idée qui fait son chemin », *Alternatives économiques*, op. cit.

¹⁰ P. Frémeaux, op. cit.

dans l'échange par le biais d'une proportion, la *valeur d'échange*, mesurée en tendance par la quantité de travail nécessaire en moyenne dans la société considérée.

Le second mode de validation sociale du travail est la décision politique d'embaucher des travailleurs et de réaliser des investissements publics pour produire des services non marchands répondant à des besoins collectifs : éducation, santé... Ces services, bien que non marchands, ont une expression monétaire, et leur montant correspond au produit non marchand qui s'ajoute au produit marchand pour constituer le produit intérieur net, lui même étant égal au PIB moins les amortissements. En bref, les travailleurs employés dans le secteur non marchand sont productifs de valeur d'usage bien sûr, mais aussi de valeur au sens économique.¹¹ Les revenus distribués dans le secteur marchand et ceux distribués dans le secteur non marchand sont des revenus primaires, c'est-à-dire nés de l'activité validée soit par le marché, soit par décision politique.¹²

Peut-on appliquer un raisonnement analogue aux activités libres, décidées de manière autonome, sans validation collective, auxquelles s'adonnent les individus (loisir, bénévolat...) et que les théoriciens du revenu d'existence considèrent comme de la production, justifiant le versement de ce revenu défini par eux comme « primaire » ? C'est impossible, à la fois pour une raison pratique et pour une raison logique. D'abord, quel serait le revenu primaire engendré par un nourrisson qui vient de naître auquel on donnerait un revenu d'existence ? Même question pour une personne âgée. Ensuite, qu'est-ce qu'un revenu primaire qui exige le prélèvement d'un impôt pour le « financer » ? Cela n'a strictement aucun sens, et c'est la preuve que le revenu d'existence, défini comme inconditionnel, ne serait pas un revenu primaire mais un revenu de redistribution. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas aussi le cas du professeur dans les écoles et de l'infirmière dans les hôpitaux, dont nous venons de dire qu'ils produisaient la valeur correspondant à leur salaire ? Non, parce qu'il faut distinguer, comme le faisait Keynes, le financement en amont de la production, *ex ante*, et le paiement de celle-ci, *ex post*. Les impôts et les cotisations sociales n'*avancent* pas l'argent pour « financer » l'éducation et la santé, ils les « paient » collectivement, logiquement après leur production. Par exemple, la redistribution qui s'opère par les soins de santé s'effectue des bien-portants vers les malades, les premiers payant pour les seconds, mais il n'y a pas de redistribution pour les soignants car ceux-ci engendrent le revenu qui les rémunère.

Les théoriciens du capitalisme cognitif, qui sont allés le plus loin dans l'élargissement du travail productif, ont raison de souligner l'importance des connaissances dans les processus productifs. Si les processus productifs actuels mobilisent les travailleurs porteurs de connaissances bien au-delà du temps de travail officiel, cela signifie un élargissement de la sphère de travail et non une évanescence de celle-ci. Mais cela n'autorise ni à faire de tout acte de la vie une source de valeur monétaire (si je réfléchis en prenant ma douche le matin avant d'aller travailler, ce n'est pas à la douche qu'il faut imputer le revenu engendré), ni, au

¹¹ Pour l'économie politique et pour la critique qu'en fait Marx, la valeur d'usage désigne la richesse sociale, alors que la valeur occupe un champ plus restreint lié à la monétisation des activités. Voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013.

¹² Voir le dossier constitué par la revue *Contretemps* autour de la discussion de cette thèse : « Extension du domaine de la valeur », 5 juin 2017, <https://www.contretemps.eu/dossier-valeur-capitalisme>.

final, à effacer la distinction entre valeur d'usage et valeur, quand bien même une activité libre serait créatrice de lien social.¹³

La question du financement est donc cruciale parce qu'elle découle de la contrainte de la validation sociale examinée précédemment. D'une part, la maîtrise des choix productifs suppose celle de la création de monnaie qui doit *anticiper* la production future, tandis que les théoriciens du revenu d'existence rejoignent l'idée de la monnaie hélicoptère de Milton Friedman.¹⁴ D'autre part, les montants nécessaires à un revenu d'existence pourraient atteindre des niveaux équivalents à celui de la protection sociale actuelle (en France, environ 700 milliards d'euros par an).

On pourrait objecter que les frontières du travail socialement validé peuvent bouger puisqu'elles sont le fruit de conventions sociales et de rapports de force. Tout à fait, et c'est déjà le cas dans le cadre de collectivités publiques ou d'associations, mais jamais comme le résultat de décisions individuelles d'un « retrait du monde productif ». Les théoriciens du revenu d'existence affirment que « nous sommes tous productifs »¹⁵. Mais sans préciser qu'il s'agit de valeur d'usage et non pas de valeur au sens économique. La théorisation de Bernard Friot sur le salaire à vie commet la même erreur en prétendant que le retraité produit sa pension et en confondant la validation d'un droit (au salaire à vie) et la validation du travail pour le satisfaire.¹⁶

Ainsi, tantôt le travail est confondu avec le travail salarié et l'emploi avec l'emploi salarié (oubliant le travail indépendant qui représente environ 10 % de la population active), tantôt le travail est opposé à l'emploi (alors que l'emploi est le cadre juridique et institutionnel dans lequel le travail salarié ou non s'exerce), tantôt le travail est opposé à l'activité (sans que cette dernière soit rapportée à l'exigence de validation sociale pour être créatrice de valeur). Dès lors, à la question « Utiliser son temps libre à s'occuper de ses parents âgés ou de ses enfants, s'engager dans des associations, contribuer au savoir à travers l'enrichissement des articles de Wikipédia, faire de la musique ou du théâtre, coudre, bricoler, lire, bavarder avec ses voisins, faire du sport, cultiver son potager, regarder la télé ou s'informer sur Internet, est-ce ou n'est-ce pas du travail ? »¹⁷, la réponse est absolument négative dans le sens de travail productif de valeur. Le lien social est certes une grande « valeur » sur le plan philosophique mais ne crée pas de valeur ajoutée que l'on peut distribuer monétairement.

Le revenu d'existence dans le capitalisme néolibéral

On ne doutera pas que le revenu d'existence parte d'un bon sentiment : « Le rôle d'un revenu de base, et surtout de son absence de conditionnalité, est d'exprimer au citoyen une confiance radicale : celle qui consiste à croire que chacun d'entre nous possède la capacité de

¹³ Voir le débat entre J.-M. Harribey et C. Vercellone, « Quelle place pour le travail ? », *L'Économie politique*, « Faut-il défendre le revenu de base ? », n° 67, juillet 2015, p. 62-75, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/debat-revenu-de-base.pdf>.

¹⁴ M. Friedman, *Capitalisme et liberté*, 1962, Flammarion, 2016. Pour stigmatiser les politiques monétaires inspirées par le keynésianisme, il avait proposé, par dérision, de lâcher par hélicoptère de la monnaie sur la tête des gens. Certains partisans du revenu d'existence prennent aujourd'hui l'idée sous la forme du *quantitative easing for the people* (assouplissement monétaire pour le peuple). Le paradoxe est que Friedman était partisan de l'impôt négatif qui peut être une forme de revenu d'existence.

¹⁵ R. Liogier, *Sans emploi, Condition de l'homme postindustriel*, Les Liens qui libèrent, 2016, p. 93. La même idée est exprimée dans les publications du Mouvement français pour un revenu de base.

¹⁶ B. Friot, *Émanciper le travail, Entretiens avec Patrick Zech*, La Dispute, 2014.

¹⁷ O. Le Naire et C. Lebon, *Le revenu de base, Une idée qui pourrait changer nos vies*, Actes Sud, 2017, p. 57.

chercher un sens à son existence et d'agir en fonction de ce sens »¹⁸. Ce revenu peut certes être versé au nom du droit à l'existence, mais ce n'est pas ce droit qui l'engendre, il faut nécessairement pour cela un travail productif socialement validé et non pas des activités de loisir laissées au libre-arbitre de chacun, car l'auto-validation est un non-sens. Quant aux élucubrations faisant des marchés financiers une source possible de valeur¹⁹ ou bien imaginant un flux de revenu tiré d'un prélèvement sur un stock hérité du passé²⁰, elles renvoient soit à la théorie néoclassique croyant en la fécondité du capital, soit en une nouvelle forme de génération spontanée ou de créationnisme appliquée à l'économie. Il s'ensuit que, sur le plan de la société dans son ensemble, travail productif de valeur économique et engendrement de revenu sont indissociables. Seuls peuvent être dissociés le travail individuel et la distribution individuelle de revenu, si un accord politique dans la société l'autorise. Ce dernier permettrait-il de franchir une étape vers le dépassement du capitalisme ?

C'est l'argument politique souvent invoqué : le revenu d'existence améliorerait le rapport de force en faveur du salarié ou du demandeur d'emploi face à l'employeur. Rien n'est moins sûr car, avec un revenu de base minimum, les employeurs ne seraient-ils pas incités à contourner le salaire minimum ? En effet, les réformes néolibérales depuis quatre décennies ont toutes été menées au nom de la baisse du coût du travail, en exonérant partiellement les entreprises de l'obligation de payer un salaire pour renvoyer la part socialisée de celui-ci finançant la protection sociale sur la collectivité. Il faut craindre que le revenu d'existence, assurant un filet de sécurité minimum, ne renforce cette tendance. Enfin, penser que le rapport de force entre un employeur et un salarié se noue dans un face à face individuel est une idée sortie tout droit de l'imaginaire libéral qui ignore que les rapports de force résultent de rapports sociaux.

On présente souvent les versions dites de gauche du revenu d'existence comme capables d'éviter le risque de libéralisation accrue du marché de l'emploi. Mais on voit bien que l'ampleur des sommes nécessaires à un tel revenu viendrait vite en concurrence avec la protection sociale actuelle ; la tentation serait alors grande de verser ce revenu pour solde tout compte, et c'est bien ce que réclament les versions dites de droite qui ne s'embarrassent pas de scrupules.²¹

Les partisans de gauche du revenu universel affirment que celui-ci permettrait de sortir d'une économie productiviste parce que chacun pourrait « choisir d'entrer sur le marché du travail ou de vivre chichement de son revenu de base ».²² Cela rappelle étrangement l'explication libérale du chômage selon laquelle le travailleur « arbitre » entre travailler et chômer, le chômage étant donc volontaire. De plus, en quoi le revenu universel modifie-t-il les trajectoires d'investissement qui commandent l'avenir, dès lors qu'on conçoit cette manne généreuse comme donnant la possibilité d'un retrait *individuel* de la sphère productive ? Aussi, la réduction du temps de travail proposée ne peut être qu'un choix individuel et jamais le fruit d'une répartition collective de la productivité du travail. Il y a donc une forte

¹⁸ C. Arnsperger, « Revenu de base, économie soutenable et alternatives monétaires », *L'Économie politique*, n° 67, juillet 2015, p. 39.

¹⁹ Y. Moulier Boutang, *L'abeille et l'économiste*, Carnets Nord, 2010.

²⁰ P. Ariès, *La décroissance, Un nouveau projet politique*, Golias, 2007.

²¹ Pour un inventaire des diverses propositions, voir Les Économistes atterrés et La Fondation Copernic, *Faut-il un revenu universel ?*, Éd. de l'Atelier, 2017.

²² P. Frémeaux, *op. cit.* L'auteur reprend sans doute une formule de P. Van Parijs qui entend « transformer à la fois de l'emploi involontaire et du chômage involontaire en chômage volontaire », dans « L'allocation universelle, où en est-on ? », in A. Caillé, C. Fourel (dir.), *Sortir du capitalisme, Le scénario de Gorz*, Le Bord de l'eau, 2013, p. 131.

probabilité pour que le « temps partiel choisi » ne soit guère différent de celui souvent imposé aux femmes dès lors qu'un « salaire au foyer » ou « maternel » leur serait versé.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas d'autres solutions face à la détresse sociale engendrée par le capitalisme ? Au contraire : un revenu garanti à tout adulte privé d'emploi ou dans l'incapacité d'en occuper un est possible, couplé avec une réduction collective et régulière du temps de travail et avec le meilleur accès aux services publics, dans le cadre d'un projet politique de transition sociale et écologique pour mettre collectivement en œuvre un nouveau modèle productif, c'est-à-dire alliant qualité de la production, qualité du travail, contrôle collectif de l'organisation du travail et réduction des inégalités.²³ Ce revenu garanti pour colmater vraiment les brèches de la protection sociale actuelle se distingue du revenu d'existence par trois marqueurs : il représenterait en France quelques dizaines de milliards d'euros par an au lieu de plusieurs centaines pour le revenu d'existence (soit dix fois moins)²⁴ ; confortant la protection sociale, il pourrait être couplé avec un partage du travail progressif et bénéficiant à l'ensemble des travailleurs ; et il serait conditionnel à un niveau de ressources.

C'est ainsi que, commencée sur le plan de la philosophie politique, la discussion y revient. Alain Caillé définit « l'inconditionnalité conditionnelle d'un point de vue convivialiste » par le fait que le revenu universel « s'organise autour de quatre principes : un principe de commune humanité, un principe de commune socialité, un principe de légitime individuation et un principe d'opposition constructive (« s'opposer sans se massacrer »)²⁵. On pourrait approuver cela largement dans le cadre d'un appareil productif capable d'engendrer les revenus *ensuite* distribués, et dans un cadre institutionnel respectant une certaine hiérarchie des droits. En effet, le revenu d'existence a l'apparence de l'équité, *mais au regard d'un critère logiquement inférieur à un autre critère* qui est le droit à l'intégration à l'activité productive collective, à l'emploi et à un revenu décent, c'est-à-dire à l'ensemble des sphères de la société. Un droit premier fondamental n'étant pas respecté, on inventerait un droit au revenu d'existence, pâle succédané du droit fondamental. Les conditions de la liberté pour tout être humain n'étant pas remplies, un revenu monétaire serait chargé d'en apaiser la rigueur. Il est vrai qu'on quitterait le terrain de la charité puisqu'on se placerait sur celui du droit. Mais le nouveau droit se situerait à un niveau inférieur à celui qui est bafoué. Van Parijs explique que l'allocation universelle permet à ses bénéficiaires de ne pas être désignés publiquement comme incapables. Aussi puissant que soit l'argument il ne fait que dissimuler le problème qu'il est censé résoudre. La désignation publique ne visera certes pas celui qui n'a aucune ressource puisque personne ne sera plus dans ce cas, mais visera celui qui ne perçoit pas d'autre ressource que le revenu d'existence, étant privé d'accès à l'une des sphères de la société, celle de l'emploi.

En niant le rôle social du travail et son rôle de créateur de la valeur économique distribuée sous forme de revenus monétaires, la fracture sociale ne pourrait que s'élargir. Puisque, dans beaucoup de pays, les droits sociaux furent historiquement fondés sur le travail, en se débarrassant de l'idée de la nécessité de celui-ci, le capitalisme se débarrasserait du même coup des droits sociaux associés. La négation du travail dans toutes ses dimensions,

²³ Voir Les Économistes atterrés et La Fondation Copernic, *Faut-il un revenu universel ?*, *op. cit.*, et Attac, « Note sur le revenu d'existence », février 2017, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/travail/note-revenu-dexistence.pdf>.

²⁴ Pour le chiffrage, voir Les Économistes atterrés et La Fondation Copernic, *Faut-il un revenu universel ?*, *op. cit.*

²⁵ A. Caillé, « L'inconditionnalité conditionnelle », *Alternatives économiques*, *op. cit.*

ravalé au rang de marchandise, a pour corollaire le fétichisme qui entoure la production de valeur et qui pousse à croire que toute richesse sociale et naturelle est réductible à de la valeur, c'est-à-dire à une somme de monnaie.

Les thèses en faveur du revenu d'existence vont d'une aporie à l'autre : le travail serait fini mais on pourrait tout de même verser un revenu universel (il existerait donc une source miraculeuse), un revenu primaire naîtrait préalablement à tout acte productif, un droit engendrerait en soi le moyen de le satisfaire, la solidarité s'organiserait sur la base de retraits individuels, etc. Apories intellectuelles qui sont autant de fausses pistes stratégiques pour favoriser une « existence sociale ». Le revenu d'existence ne saurait être qu'une voie de recours d'un capitalisme néolibéral en crise.